# Procédure d'aide à la décomposition d'un système en sous-systèmes

Système de monitoring à distance de sites isolés

Maitrise d'Oeuvre : H4312 Maitrise d'Ouvrage : H4312

Auteurs:

Leandro RESENDE MATTIOLI

Référence		Version	1.0
Avancement		□ Validé	
Dernière mise à jour	10/01/2011	□ Validé après modif.	□ Revalidé

Visa			
Date	10/01/2011	Responsable	

		_

# Table des matières

1	Hist	listorique do document	
2	Intro	oduction	5
	2.1	But de la procédure	5
	2.2	Qui est concerné par la procédure?	5
3	Le [	Dossier de Division en Sous-Ensembles	5
	3.1	Définition	5
	3.2	Contraintes de rédaction	5
4	Leo	contenu du Dossier de Division en Sous-Ensembles	6
	4.1	Organisation du dossier de division en sous-ensembles (logigramme)	6
	4.2	Démarche de développement	7
		4.2.1 Révision des besoins	7
		4.2.2 La définition des critères et division	7
		4.2.3 La évaluation de la granularité	7
	4.3	Documentation	7
	4.4	Outils/méthodes/techniques/règles/normes	7
5	Con	ıclusion	8

# 1 Historique do document

Date	Auteur	Version	Sujet de la modification
14/01/2011	Leandro	1.0	Création de la procedure
	RESENDE		
	MATTIOLI		

## 2 Introduction

# 2.1 But de la procédure

Le but de ce document est donner quelques méthodes et techniques pour aider le CdP pour la rédaction du « Dossier de Divison en Sous-Ensembles » niveau Système.

### 2.2 Qui est concerné par la procédure?

La procédure est indiquée à tous les chefs de projets informatique où autres responsables pour la division d'un système en sous-ensembles / sous-projets.

# 3 Le Dossier de Division en Sous-Ensembles

#### 3.1 Définition

Le « Dossier de Division en Sous-Ensembles » est un document écrit après le « Dossier d'Initialisition » pour aider la division d'un système en tâches et sous-projets avec un niveau de granularité variable et pour aider l'affectation des ressources humaines (et aussi pour donner une prévision des ressources humaines et matérielles nécessaires).

#### 3.2 Contraintes de rédaction

Ce document est redigé normalement pour le CdP. Il peut avoir des plusieurs versions, chaqu'une avec un certain niveau de granularité. Le CdP peut aussi demander la rédaction de ce dossier à un expert système.

- 4 Le contenu du Dossier de Division en Sous-Ensembles
- 4.1 Organisation du dossier de division en sous-ensembles (logigramme)

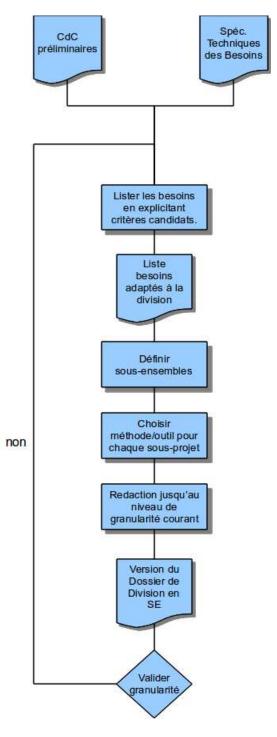


FIGURE 1 – Logigramme pour la division en sous-ensembles

# 4.2 Démarche de développement

#### 4.2.1 Révision des besoins

Dans cette phase, il y a une révision de tous les besoins, en explicitant :

- sa complexité;
- sa securité;
- sa importance/risque pour le projet;
- domaine technique (réseaux, temps réel, intelligence artificielle, etc.)
- les technologies concernés.

Une notation formel specifique doit être définie. C'est souhaitable de pouvoir classer les besoins selon un de ceux critères.

#### 4.2.2 La définition des critères et division

Après la « Revision des Besoins », le CdP doit choisir les critères les plus rélevants (fonctionnalité, complexité, securité, maîtrisage des technologies nécessaires par les ingénieurs, risque pour le projet, . . .) et grouper les besoins selon ce critère. Le choix de ce critère est fortement dependent de l'experience du CdP. Avec ces groupes des besoins il peut donc déterminer les sous-projets premier niveau.

#### 4.2.3 La évaluation de la granularité

Après la première division, s'il y a des sous-ensembles encore complexes pour gérer/réaliser il faut les diviser en sous-composants en s'appuyant sur les mêmes processus décrits dans les sections 4.2.1 et 4.2.2 de ce document.

#### 4.3 Documentation

Les principales documents nécessaires à la rédaction du Dossier de Division en Sous-Ensembles sont l'appel d'offres, la Spécification Technique de Besoins (niveau système) et le Cahier de Charges préliminaire (si disponible).

# 4.4 Outils/méthodes/techniques/règles/normes

Il existe divers méthodes pour aider la décomposition : USDP et Agile pour les sous-ensemble d'un projet logiciel, MERISE pour une approche systèmique, SADT pour une approche fonctionnelle.

Prenant en compte le fait qu'un système a des sous-ensembles logiciels, c'est possible d'avoir plusieurs méthodes dans un même projet (USDP pour le sous-ensemble Logiciel-A, Agile pour le sous-ensemble Logiciel-B, SART pour une sous-ensemble temps réel, etc.).

# 5 Conclusion

Le Dossier de Division en Sous-Ensembles permet décomposer un projet système en plusieurs sousprojets, qui peuvent être surveillés indépendamment. Cette divison n'est pas toujours évident et peut se baser selon divers critères (fonctionalité, complexité, securité, risque, etc...). Ce dossier se présent comme un document essentiel pour qu'un Chef de Projet puisse maîtriser la gestion des gros systèmes, bien comme mieux prévoir les ressources humaines et materielles nécessaires.